

L’ARS souhaite mettre en place un dispositif qui distinguera les initiatives et soutiendra le développement des soins pharmaceutiques.

**Temps forts du calendrier :**

* Clôture du dépôt du dossier de candidature le **05 avril 2023**
* Période d’évaluation par le jury composé d’experts et de validation des résultats par les instances régissant les sujets « Innovation » à l’ARS (passages en comité technique puis en comité stratégique) du **06 avril 2023 au 16 juin 2023**
* Annonce des lauréats lors de la journée thématique Omédit qui aura lieu **fin juin 2023**
* Remise des prix plus tard dans l’année

**Points importants pour la candidature :**

* La réponse à l’ensemble des éléments du dossier de candidature **constitue un argument pour démontrer la maturité de l’action ; et est nécessaire pour définir la recevabilité du dossier**
* Afin de présenter et défendre votre démarche, merci d’adresser à l’ARS Grand Est, Direction de la Qualité, de la Performance et de l’Innovation ( ARS-GRANDEST-DQPI@ars.sante.fr ) ce dossier de candidature qui décrira votre action et vos perspectives pour la poursuivre et la pérenniser.
* **Afin de dynamiser ce dossier, vous pouvez l’accompagner de photos, QR codes, vidéos ou autres….**

Il ne s’agit pas d’un classique appel à projets. Le concours n’est pas destiné à financer une réalisation future mais bien, a contrario, de récompenser des démarches déjà débutées et destinées à être pérennes initiées sur les efforts exclusifs de l’établissement et de ses équipes.

Le souhait est de valoriser les organisations innovantes qui contribueront à faire progresser la prise en charge des patients dans un parcours global, mais pas uniquement de financer le recours à du matériel (exemple robot de préparation des doses à administrer).

Les démarches concernées devront appartenir au domaine des soins pharmaceutiques selon la définition de 2022 de la SFPC. Il s’agira de projets **dont la conception est finalisée** et dont la **mise en œuvre a démarré (même a minima,** phase pilote, etc) à la date de clôture de dépôt du dossier le 05/04/23.

Les démarches concernées devront appartenir au domaine des soins pharmaceutiques selon la définition de 2022 de la SFPC. Il s’agira de projets **dont la conception est finalisée** et dont la **mise en œuvre a démarré (même a minima,** phase pilote, etc) à la date de clôture de dépôt du dossier le 05/04/23.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

**Le projet est-il co-porté ?**

**Si c’est le cas, merci d’identifier la structure et le co-pilote dans le tableau ci-dessous**

|  |  |
| --- | --- |
| **Finess juridique** |  |
| **Finess géographique***(si applicable)* |  |
| **Raison sociale / Nom de l’établissement ou structure** |  |
| **Nom et prénom du co-pilote du projet** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Adresse mail** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Finess juridique** |  |
| **Finess géographique***(si applicable)* |  |
| **Raison sociale / Nom de l’établissement ou structure** |  |
| **Typologie** |  |
| **Commune** |  |
| **Département** |  |
| **Nom et prénom du directeur** |  |
| **Nom et prénom du président de CME** |  |
| **Nom et prénom du pharmacien gérant** |  |
| **Nom et prénom du référent du projet** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Adresse mail** |  |

CAHIER DES CHARGES ET DESCRIPTION DU PROJET

Présenter les motivations de l’établissement qui ont conduit à la réalisation du projet :

1/ CONTEXTE

Décrire la problématique rencontrée sur le territoire à laquelle le projet apporte une réponse :

Comment ont été caractérisés les besoins des patients, des professionnels de santé ?

Décrire succinctement le projet en précisant notamment :

2/ DESCRIPTION DU PROJET RELATIF AUX SOINS PHARMACEUTIQUES

* Sa finalité,
* La ou les thématique(s) de pharmacie clinique choisie(s),
* Son périmètre,
* Son aspect innovant,

L’ensemble des éléments participant à la description complète du projet sont les bienvenus.

Décrire en quoi ce projet se démarque d’initiatives semblables

3/ DESCRIPTION DES PATIENTS CIBLÉS

1. Sc

Quels sont les critères de sélection des patients ciblés ?

Quel est le nombre de patients bénéficiaires de l’organisation en place à date de transmission de ce formulaire de candidature ? (Au regard des consignes stipulant que la mise en œuvre doit être démarrée même a minima, il est possible de fournir des données relatives aux phases pilotes etc)

Quelles sont les évolutions pressenties en termes de**:**

* Nombre de patients,
* Typologies de patients …

4.1/ ORGANISATION

1. S

 4/ DESCRIPTION DE L’ASPECT ORGANISATIONNEL

1. S

Quels ont été les leviers utilisés pour évoluer vers cette organisation ?

(Leviers mobilisés dans l’établissement pour engager les ressources nécessaires au déploiement, révision des tâches, réorganisation des emplois du temps du personnel, recrutement(s), réorganisation d’activités parallèles pour gagner en productivité etc…)

Quels sont les attendus en termes d’organisation et de pratiques professionnelles pour les professionnels et/ou services ?

Sur quelle innovation organisationnelle cela repose-t-il ?

Quels sont les outils nécessaires au déploiement de ce projet ?

Lister :

* Les outils/équipements à disposition,
* L’utilisation d’outils jusqu’alors peu mobilisés,
* L’acquisition d’outils spécifiques,
* Le recours à des systèmes d’informations,
* Le besoin de formations …

Quelles sont les ressources humaines de l’établissement déployées sur le projet (disciplines / Equivalent Temps Plein (ETP) engagés) ?

Des partenaires sont-ils mobilisés ? Si c’est le cas, lister lesquels.

Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités, menaces de cette innovation organisationnelle ? Renseigner ces éléments dans la matrice SWOT ci-dessous.

4.2/ MODELE ECONOMIQUE CIBLE

1. S

Décrire :

* L’estimation financière du modèle,
* Les postes de dépenses engagées,
* La soutenabilité financière du modèle,

Quels sont les financements / co-financements pour le projet soumis ?

NB : Seront exclus les projets ayant déjà bénéficié de financements via le Fonds pour l’Innovation du Système de Santé (FISS) ou Fonds d’Intervention Régional ou réalisés sur crédits SEGUR, REACTU, FEDER, c’est-à-dire crédits Etat.

4.3/ CALENDRIER ET ETAT D’AVANCEMENT

1. S

Indiquer les dates de la genèse du projet :

* + Initiation de la réflexion dans l’établissement,
	+ Date de début de conceptualisation,
	+ Date de fin de formalisation et de validation du passage aux étapes ultérieures,

N.B : Les démarches concernées devront appartenir au domaine des soins pharmaceutiques selon la définition de 2022 de la SFPC. Il s’agira de projets **dont la conception est finalisée** et dont la **mise en œuvre a démarré** (**même a minima,** phase pilote, etc) à la date de clôture de dépôt du dossier le 05/04/23.

Quel est le calendrier de déploiement ? Indiquer la phase en cours.

Quel est le calendrier de déploiement ?

Comment avez-vous prévu d’évaluer votre démarche ?

5/ EVALUATION QUANTITATIVE, QUALITATIVE ET FINANCIERE

1. Sc

Présenter, s’ils sont disponibles :

* Les indicateurs d’impact,
* Les indicateurs de résultats.

Disposez-vous d’indicateurs de suivi de cette activité ?

Merci d’expliciter le type d’indicateurs et leur contenu (Perceptions des équipes de l’établissement, des patients, des aidants et de l’entourage, respect du modèle économique…)

6/ PERSPECTIVES

1. Sc

Perspectives de votre projet ?

En quoi cette organisation et ces actions mériteraient d’être déployées à plus grande échelle ?

VALIDATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci au **Directeur de l’établissement,** au **Président de CME,** au **Pharmacien gérant de la PUI,** au **Référent du projet** d’apposer leurs signatures dans chaque case correspondante afin de valider ce dossier de candidature.

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** | **Signature** |
| Directeur de l’établissement |  |
| Président de CME |  |
| Pharmacien gérant de la PUI |  |
| Référent du projet |  |